

**10^e Congrès de l'AFSP
Grenoble, 7-9 septembre 2009.**

Section thématique 47

« Les combattants : approches sociologiques et socio-historiques »

« Que savons-nous des appelés de la guerre d'Algérie ? »

François Buton CNRS/CEPEL

frbuton@gmail.com

Document de travail, ne pas citer sans autorisation

Cette contribution souhaite présenter un état provisoire des travaux et sources disponibles sur les appelés de la guerre d'Algérie, tâche préliminaire à des investigations plus approfondies sur l'expérience sociale de la guerre et du combat chez les hommes du contingent. Faute d'éléments encore concluants, on espère seulement ici, de manière bien modeste, repérer les sources possibles, discuter les travaux existants, et dégager quelques perspectives de travail.

Dans la terminologie propre à l'armée française, les appelés sont désignés comme des « conscrits incorporés, disponibles et réservistes » et se distinguent des soldats de métier, (r)engagés dans l'armée, par le lien *provisoire* qui les unit à l'armée le temps de l'appel, du maintien ou du rappel sous les drapeaux. Les hommes du contingent sont donc des civils qui revêtent l'uniforme le temps d'une mobilisation ponctuelle (appel ou rappel), que l'on peut qualifier de « moment », de « parenthèse », ou encore d'« étape » dans leur vie, mais à laquelle, dans tous les cas, il est difficile de penser autrement que sous la forme d'une contrainte sociale, d'une institution sociale, la conscription, dont le terme « le contingent » souligne les traits saillants. L'institution de la conscription est fondée sur une collectivité de référence, ici la nation française, qui fournit un « quota » de jeunes hommes ; elle exerce une contrainte forte et ancienne, dans la mesure où la collectivité « doit » fournir ce quota (le service est obligatoire depuis plusieurs décennies dans la France républicaine des années 1950 et 1960) ; elle est aussi contribution individuelle (le contingent est la part que chacun apporte à une œuvre commune), et suppose donc l'existence d'inégalités entre les individus derrière l'égalité de principe, sinon de hasard (le contingent, c'est ce qui peut arriver ou pas).

Les catégories militaires désignant la population des conscrits font sens, en ce qu'elles séparent des expériences objectivement différentes. Les *incorporés*, reconnus « bons pour le service armé » et non sursitaires, effectuent un service d'une durée de 18 mois (depuis 1950) dont une partie, à partir de 1956, sur le sol algérien ; tous cependant ne vont pas en Algérie, et ceux qui y sont envoyés y passent un temps d'une durée variable, à des postes et au cours de périodes loin d'être toujours commensurables ; dans le contexte exceptionnel de la guerre d'Algérie, la plupart sont maintenus 6 à 12 mois « au-delà de la durée légale » (ADL), pour un service total qui a atteint finalement 30 mois au plus (voire davantage en cas de maintien à titre de sanction). Les *disponibles* sont les incorporés des classes précédentes (1952 et 1953)

rappelés sous les drapeaux et envoyés en Algérie en deux vagues, à l'automne 1955 puis au printemps 1956, pour une période maximale de 6 mois (la disponibilité d'un soldat du contingent dure trois années après la fin de l'incorporation). Les *réservistes*, enfin, sont les officiers et sous-officiers (la première réserve dure 16 années après la disponibilité), rappelés sous les drapeaux tout au long du conflit afin de pallier les carences de l'armée d'active en personnel d'encadrement. Disponibles et surtout réservistes sont nettement moins nombreux que les conscrits, mais aussi sensiblement plus âgés, si l'on excepte le cas particulier et pas si rare des conscrits sursitaires (étudiants le plus souvent), incorporés après une à plusieurs années (l'âge normal d'incorporation est de 20 ans, l'âge limite de 27 ans). La catégorisation militaire met donc en évidence une différence objective dans le rapport à l'armée (les appelés la découvrent, les rappelés la retrouvent), tout en signalant une caractéristique centrale de la population concernée, et, par extension, du conflit : contrairement aux conflits entraînant une mobilisation générale (la première guerre mondiale par excellence), l'armée en guerre d'Algérie sollicite majoritairement des jeunes gens de 20 ans, à côté des soldats d'active de retour d'Indochine et des rappelés.

Peut-on pour autant inférer de cette caractéristique objective (dont il faudra affiner l'objectivation) l'idée que la guerre d'Algérie est avant tout *le conflit d'une génération*, née dans les années 1932-1942, troisième génération du feu après celles des « glorieux aînés » des deux conflits mondiaux, et génération « sacrifiée », tout particulièrement au regard de celle qui la suit immédiatement, la génération 68 ? Malgré sa puissance heuristique indéniable, la notion de génération risque fort de fonctionner comme un concept-écran. D'abord parce que l'identité d'âge ne suffit pas à faire une génération, sauf à faire fi de tout ce qui sépare et distingue socialement les membres d'une société hautement différenciée comme la société française de l'après-guerre : la variable de l'âge ne saurait « écraser » *a priori* les autres variables lourdes de l'analyse sociologique (profession des parents, profession exercée, niveau de diplôme, lieu de résidence, etc.). Ensuite parce que rien n'indique que l'expérience militaire est univoque, et que ce qui contribue à unir la « génération du Djebel » (contrainte subie ? exotisme vécu ? patriotisme ressenti ?) est plus significatif que ce qui sépare l'expérience vécue concrètement, à savoir la situation de guerre sans doute, mais dans une institution extrêmement différenciée (grades, postes, missions) et sur une période notablement longue (faut-il rappeler que la guerre d'Algérie dure deux fois plus longtemps que le premier conflit mondial ?) ; de surcroît, certaines expériences guerrières peuvent tout à fait être plus proches de celles d'autres « générations » que des expériences vécues par les membres de la même génération (un parachutiste engagé dans la « bataille d'Alger » en 1957 vit peut-être une expérience plus proche de celle d'un soldat américain dans Bagdad en 2007 que d'un soldat affecté dans le Sahara en 1957). Si elle présente enfin l'avantage de mettre l'accent sur les relations externes du groupe de référence – et les soldats du contingent se définissent souvent par opposition aux soldats de métier et aux responsables politiques qui la (et les) dirigent –, la notion de génération tend, revers de la médaille, à négliger toutes les différenciations internes au groupe qui contribuent pourtant à le structurer, à commencer par les caractéristiques du monde d'appartenance du soldat en guerre, dont les interactions concrètes, au sein de la compagnie, du bataillon et du régiment, déterminent aussi son expérience de la guerre.

L'articulation des temps individuels et des temps collectifs constitue un défi classique pour l'analyse de sciences sociales, qu'un usage relâché de la notion de génération ne saurait évidemment résoudre. Il est pourtant frappant de constater combien le récit historien puise dans le registre de la génération pour décrire l'expérience des soldats de la guerre d'Algérie, sinon de manière abusive. Un exemple en apparence anodin permettra de pointer les limites

de cette perspective homogénéisatrice. L'arrivée des appelés sur le sol algérien est presque systématiquement décrite au travers de l'expérience des premiers d'entre eux, rappelés et appelés de l'automne 1955 et du printemps 1956, comme si la découverte d'une terre nouvelle devait coïncider avec le moment de la découverte de la guerre. Pourtant, les centaines de milliers de conscrits appelés dans les années suivantes ont découvert la terre algérienne sinon mieux informés que leurs prédécesseurs, du moins nourris de quelques prénotions (sans doute très variées) sur la situation de guerre (ou de « maintien de l'ordre »), situation elle-même changeante (débarquer à Alger en juin 1958 ou avril 1961 n'a évidemment pas le même sens).

Que savons-nous de ces différents soldats du contingent ? Pour un chercheur en sciences sociales, la question est indissociablement de connaissance et de méthode : ce qu'on sait (qui sont-ils ? comment les comprendre ?) dépend de comment on le sait (quelles sources sont disponibles ?). On peut regretter que, tout particulièrement en ce qui concerne les témoignages, les enjeux de méthode soient trop souvent passés sous silence et que les sources mobilisées ne soient pas constituées et présentées en corpus. Disons donc d'emblée que les gains de connaissance attendus ici de l'inventaire des sources et de la discussion critique des contenus sont de deux types.

Le premier relève de la description statistique d'une population et de la comparaison de deux populations, les hommes du contingent d'un côté, ceux d'entre eux qui témoignent de l'autre. Il s'agit de se donner les moyens de *mesurer la représentativité* des témoins, question délicate, généralement mise de côté par les historiens comme impossible à satisfaire (ce que dit Claire Mauss-Copeaux), ou dont le respect est revendiqué naïvement (sur le modèle du sondage par Jean-Charles Jauffret, cf. *infra*), et d'autant plus délicate que la population de référence elle-même, celle des appelés, est mal connue¹. L'objectif est de dépasser le paradoxe, sinon la contradiction, de bien des récits savants, qui n'en finissent pas de faire état de la « diversité », la « variété » ou la « pluralité » des expériences tout en homogénéisant allègrement l'expérience « du » soldat français en Algérie, dont on ne sait trop s'il est une représentation modale, une figure moyenne ou... un prototype tiré de l'imagination de l'historien. Objectif ambitieux, mais nécessaire dès lors que l'on veut aller plus loin et interroger le caractère significatif ou non de certains comportements des soldats, c'est-à-dire leur fréquence statistique. Combien de soldats de la guerre d'Algérie ont commis eux-mêmes des actes de torture, des exécutions sommaires, des viols, des destructions, des rapines diverses, sans parler des actes de violence et d'humiliation au quotidien ? Combien en ont simplement été témoins ou en ont eu connaissance ? La question dans sa simplicité et sa brutalité pourra laisser sur sa faim (qu'est-ce qu'un dénombrement peut apprendre de questions aussi sensibles ? peut-on traiter quantitativement ces sujets ?) ; on soutiendra que les réponses valent malgré tout pour les ordres de grandeur qu'elles donnent, et ... les erreurs qu'elles évitent de proférer.

Le second type de gains de connaissance concerne la compréhension sociologique du rapport à la situation de guerre, ainsi qu'à l'endurance et à la violence dans cette situation. Sans postuler une différence incommensurable entre la vie quotidienne et la situation de guerre, ni présupposer à l'inverse l'absolue continuité entre domination coloniale et violence de guerre, il s'agit de tenter encore une fois de prendre la mesure de ces différences, d'essayer de mettre en évidence des écarts, des distinctions, voire des inégalités et des discriminations, et de les rapporter à des variables sociologiques, des ressources propres (qu'on les nomme capitaux, dispositions ou réseaux), des trajectoires longues (de la socialisation primaire et secondaire à

¹ Pour le cas de 1914-1918, voir Loez 2008.

la démobilisation), et les éléments institutionnels (la politique de l'armée) et contextuels (les situations des actions). La question de la violence, par exemple, peut être reformulée sous l'angle des déterminants sociaux et institutionnels de l'exposition à la violence (combien de soldats sont en contact avec des ennemis, combien connaissent le feu, etc.).

Différentes sources peuvent être sollicitées afin de mieux connaître les appelés de la guerre d'Algérie. Ceux-ci, en premier lieu, sont la cible de politiques publiques (carte d'anciens combattants, médailles, pensions), même si la génération de la « guerre sans nom » a été tardivement constituée comme telle : le travail bureaucratique d'identification des bénéficiaires et d'attribution des biens symboliques et matériels produit des données (dossiers de demande, par exemple). Un second type de données, sans doute autrement plus riches, est à obtenir dans les associations d'anciens combattants, dont les effectifs revendiqués² rendent possible une vaste enquête par questionnaire, et dont les activités mériteraient un travail d'observation ethnographique. Les fonds d'archives du ministère de la défense, en troisième lieu, sont d'une très grande richesse (série 1 H, cote 1091 à 4881) et ont été peu exploités³. Ce sont pourtant deux autres types de sources que l'on voudrait présenter et discuter ici dans un premier temps : d'une part, la littérature sur les appelés, qui présente la particularité d'être non seulement historique, mais aussi journalistique et médico-psychologiques ; d'autre part, la littérature produite par les appelés eux-mêmes, dont le corpus croît très rapidement depuis les années 1990, ainsi quelques résultats préliminaires d'une enquête sur les appelés. Comme objets d'histoire, les appelés sont principalement saisis comme membres d'une même génération ; comme témoins, ils présentent des différences qu'il faudrait mieux saisir.

Le prisme générationnel : brève discussion historiographique

Les appelés ont été l'objet direct ou indirect d'enquêtes et/ou de discours divers, de la part de l'armée d'abord⁴, de journalistes, de médecins et psychiatres, et d'historiens. L'investissement des psychologues, psychiatres et psychanalystes sur les soldats de la guerre d'Algérie mérite particulièrement d'être souligné. Quelques références sont fréquemment citées. Le médecin Louis Crocq, psychiatre au Service de santé des armées en 1952, ayant servi en Algérie et fini sa carrière comme Médecin général des armées à la fin de sa carrière, a détaillé les traumatismes neuro-psychiatriques propres à la guerre d'Algérie dans une publication de 1986 à partir de 1280 dossiers de soldats hospitalisés à Constantine. Lui aussi ancien appelé, le psychanalyste Bernard Sigg écrit en 1989 un ouvrage sur les névroses de la guerre d'Algérie abondamment cité par les historiens, *Le silence et la honte*, dans lequel il soutient notamment que deux soldats sur trois ont été exposés à la torture. Un troisième ancien appelé, le professeur Claude Barrois, rédige en 1989 une *Psychanalyse du guerrier* dont l'ambition dépasse le contexte de la guerre d'Algérie⁵. La perspective d'ensemble de ces travaux est claire : les anciens soldats de la guerre d'Algérie souffrent de maux spécifiques, qui tiennent largement à la violence qu'ils ont subi (stress de l'embuscade), mais aussi à celle qu'ils ont exercé eux-mêmes, ou dont ils ont été les témoins (exactions de part et d'autre).

² Effectifs revendiqués de l'ordre de 370 000 pour la FNACA (Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie), 300 000 pour l'UNC-AFN (Union nationale des combattants), 230 000 FNCPG-CATM (Fédération nationale des prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Maroc et Tunisie), de 100 000 pour l'ARAC (Association républicaine des anciens combattants et victimes de guerre). Tous les adhérents n'ont pas fait la guerre d'Algérie. Sur les associations, voir Hamelin 2003

³ Voir cependant Jauffret et Vaïsse 2001.

⁴ Sur les enquêtes de l'armée, l'enquête de L. Bantigny 2007 est très riche.

⁵ R. Branche cite également le travail d'une psychologue, Marie-Odile Godard, ayant identifié des blessures psychologiques propres à la guerre d'Algérie (« rêves traumatiques », manifestations corporelles). Cf. Marie-Odile Godard, *Rêves et traumatismes ou La longue nuit des rescapés*, Ramonville-Saint-Agne, Éd. Érès, 2003.

Trois historiens ont pris pour objet central les hommes du contingent, dont deux ont recueilli des données originales. La synthèse de Benjamin Stora parue en 1997 dans la collection « Découvertes » chez Gallimard sous le titre d'*Appelés en guerre d'Algérie* est davantage un livre d'histoire politique classique sur la guerre avec quelques aperçus sur l'expérience des soldats principalement fondés sur des livres de témoignages et des romans ; il comporte une très riche bibliographie⁶. Tiré d'une thèse soutenue dès 1995, le travail de Claire Mauss-Copeaux, *Appelés en Algérie* (1998) offre en revanche une belle enquête originale d'histoire orale, principalement fondée sur des entretiens réalisés avec 39 appelés et rappelés des Vosges. Nourrie de plusieurs années de recherches collectives (mémoires d'étudiants, entretiens, questionnaire, archives militaires), la publication de Jean-Charles Jauffret, *Soldats en Algérie*, présente en 2000 les expériences contrastées des appelés, de l'incorporation à la démobilisation. À ces ouvrages il faut ajouter la thèse de Ludivine Bantigny sur la jeunesse française dans les années 1950, dont la 4^e partie porte sur les appelés de la guerre d'Algérie, ainsi que l'article programmatique de Raphaëlle Branche paru en 2007.

Bien d'autres recherches abordent les appelés de manière moins directe ou centrale, par exemple quand ils traitent de sujets les impliquant (la torture ou les viols dans le cas de R. Branche), quand ils étudient une partie d'entre eux (les réfractaires chez Tramor Quémeneur), ou quand ils examinent la guerre d'Algérie en général (cf. le chapitre sur la « guerre oubliée » dans le classique de B. Stora, *La gangrène et l'oubli*). Mais les 5 publications retenues ici offrent une approximation assez précise des perspectives historiennes sur les soldats du contingent. Il faut remarquer d'ailleurs que si l'objet « appelés » n'attire guère l'attention dans les développements récents de l'historiographie (moins étudié en tous cas que les enjeux de mémoire, ou surtout les violences ponctuelles⁷), il attire l'attention de véritables spécialistes de la guerre d'Algérie, aussi bien de la deuxième génération (B. Stora, J.C. Jauffret) que de la troisième génération (R. Branche).

On sait en effet que les premiers historiens de l'Algérie (Charles-Robert Ageron, Jacques Frémeaux, Annie Rey-Goldzeiguer, Gilbert Meynier) n'ont abordé la période de la guerre, quand ils l'ont abordée, que tardivement. Les premiers historiens spécialisés dans la guerre d'Algérie appartiennent ainsi à une génération d'historiens plus jeune. Élèves de C.R. Ageron, B. Stora et Guy Pervillé publient leur premiers travaux majeurs d'histoire politique et sociale dans les années 1980 ; Jean-Charles Jauffret tire profit de sa collaboration avec le Service historique de l'armée de terre dans les années 1990 pour enrichir l'histoire militaire de la guerre d'Algérie de plusieurs publications personnelles et collectives. A la fin des années 1990, une troisième génération d'historiens apparaît, principalement identifiée par les travaux de Raphaëlle Branche sur la torture et Sylvie Thénault sur la Justice (mais aussi C. Mauss-Copeaux ou Djamila Amrane), aujourd'hui renouvelée par plusieurs thèses récentes sur la guerre (par exemple T. Quémeneur sur les réfractaires, Dalila Aït-el-Djoudi sur l'ALN) ou autour d'elle (par exemple, Emmanuel Blanchard sur la police parisienne, Yann Scioldo-Zürcher sur les rapatriés, Jean-Pierre Peyroulou sur Guelma)⁸.

L'engagement d'historien-ne-s majeur-e-s tient peut-être au rôle de *gate keeper* du savoir historien qu'ils souhaitent tenir sur un sujet très investi par les témoins et les non professionnels. Alors que bien des « faits » semblent encore, faute d'archives accessibles, devoir être « établis » dans la plus pure tradition positiviste, et que, corrélativement, des controverses existent encore sur « ce qui s'est passé », le discours historien sur les appelés vient non seulement corrigé et éclairé les discours souvent antérieurs des appelés eux-mêmes⁹

⁶ Dont une partie est commentée dans Stora, 2005.

⁷ Cf. Dewerpe 2006, House et Mac Master 2008, Peyroulou 2009.

⁸ Sur l'historiographie, voir Branche 2005.

⁹ voir par exemple les chroniques de G. Pervillé sur son site (<http://guy.perville.free.fr/spip/>).

ainsi que des soldats de métier (qui, comme le général Aussaresses, se remettent à parler au début des années 2000), mais aussi et surtout complété ou amendé les discours journalistiques qui, depuis Yves Courrière à la fin des années 1960 recourent abondamment sinon exclusivement aux récits des témoins, et dont certains reçoivent un écho médiatique et un succès éditorial non négligeable (particulièrement les films documentaires réalisés par Patrick Rotman, *La guerre sans nom*, avec Bertrand Tavernier en 1992, et *L'ennemi intime* en 2002, qui s'appuient respectivement sur 29 et 22 témoins). Finalement, l'émergence d'un point de vue historien sur les appelés survient au cours des années 1992-2002 qui ont vu tout à la fois l'ouverture des archives militaires, l'accélération du rythme de publication des témoignages d'appelés « ordinaires », et la réouverture du dossier de la torture (en 2000, à la suite des prises de position publiques de Louissette Ighilahriz, et des généraux Massu, Aussaresses et Schmitt).

Qui sont les appelés donc dans cette historiographie ? Ils forment d'abord et avant tout une même génération, et il est frappant de constater combien le prisme générationnel est généralisé dans le récit historien et savant, bien au-delà des seuls spécialistes de la guerre d'Algérie. Aux propos d'un B. Stora qui décrit les hommes de cette génération comme plus « pragmatiques » et moins « partisans d'une rupture radicale » que ceux de la génération suivante dite de 1968, peu investis dans l'État et la politique et davantage dans la société civile, font écho Jean Peneff (lui-même ancien d'Algérie), pour qui la génération des appelés apprend le regard critique et l'observation au contact de la domination coloniale, ou Gérard Noiriel, qui la juge à la fois plus raciste et plus antiraciste que les autres en raison de ce même contact au monde colonial. La génération des appelés en Algérie est en outre une génération de perdants, ayant non seulement « perdu la guerre », mais aussi perdu le respect des autres pour avoir participé à une guerre sale, ou à une guerre qui n'en était pas vraiment une (contrairement aux glorieuses guerres mondiales). La pensée en termes de génération est particulièrement marquée chez R. Branche, qui propose de penser les soldats de la guerre d'Algérie comme une génération du feu dont le travail de mémoire est marquée à la fois par les spécificités du conflit (la guerre contre-révolutionnaire) et le poids des représentations glorieuses des conflits précédents. D'où les deux lieux communs du discours sur les appelés que sont le « silence » et la « honte » : les appelés se sont tus à leur retour (et se tairaient encore) en raison de la honte qu'ils éprouvent d'avoir perdu (la guerre, leur dignité, la reconnaissance d'autrui, etc.). De fait, les appelés de la guerre d'Algérie semblent des sujets rejetés voire méprisés, et en quête perpétuelle de reconnaissance : l'armée les a jugés médiocres et inaptes à la guerre, l'État a refusé de reconnaître leur guerre comme telle, leurs aînés se sont fait une piètre idée de leurs « opérations de maintien de l'ordre », et leurs cadets ont dénoncé la sale guerre menée en terrain colonial. C'est tout juste si les historiens leur accordent le statut de sujets de leur propre histoire. Décrivant le retour des appelés comme une perte (de la reconnaissance, de la jeunesse, de la conscience de soi, etc.), L. Bantigny souligne justement que le contingent ne s'est défini en sujet de son propre destin qu'en de rares occasions, lors des manifestations de rappelés et par son opposition au *pustch* des généraux. Validée par B. Stora et appuyée par le témoignage d'A. Corbin, l'idée d'une obéissance « du » contingent au régime et au président de Gaulle fait partie de ces points consensuels qui mériteraient un examen approfondi. C. Mauss-Copeaux parvient, on le verra, à une conclusion très proche.

Reste que, dès lors qu'il s'agit de *décrire* le contingent, les travaux disponibles présentent quelques limites. Les récits sont partagés entre la description de « l'expérience » commune, sinon collective, des appelés et la restitution de la diversité des expériences individuelles. Particulièrement riche en informations sur la manière dont l'armée pense et construit

l'incorporation et l'instruction des conscrits, l'ouvrage de L. Bantigny est exemplaire de ce point de vue. Il met en évidence bien des clivages au sein du contingent : entre les sursitaires (étudiants) et les non-sursitaires quant au rapport à l'armée, entre les politisés et les moins politisés quant à la connaissance de la situation en Algérie, entre troupes de secteur et troupes opérationnelles, du point de vue du rapport au combat et à la violence. Mais l'historienne tend aussi à homogénéiser le contingent quand elle croit déceler une « empreinte commune » dans le « service militaire transformé en opérations guerrières » (sans donner d'indicateur du caractère partagé des dites « opérations guerrières »), quand elle énonce sur la base de quelques éléments que le contingent s'est opposé au putsch des généraux (et a fait montre pour la première fois « d'esprit critique »), ou quand elle ouvre le grand livre des émotions - angoisse, amertume, fascination, soupçon - successivement ressenties par « le » soldat français (forcément métropolitain, donc...) en Algérie.

C'est à vrai dire le même grand livre que proposent B. Stora ou J.C. Jauffret à leurs lecteurs. Très richement illustré, l'ouvrage de Stora est un mélange d'histoire classique de la guerre (par exemple le chapitre 3) et de récits sur les appelés à partir de leurs témoignages et productions littéraires, plutôt qu'une histoire des « appelés en guerre d'Algérie ». Comme chez J.C. Jauffret, le lecteur y apprend de nombreuses choses sur « le » soldat en Algérie : il souffre de solitude et du chagrin de quitter les siens, il est fasciné par la beauté des paysages algériens, il supporte difficilement l'entre-soi de la vie de garnison, il craint la mort qui rôde partout, il se réfugie bien souvent dans l'alcool et il est pris dans l'engrenage de la violence. L'historien valide en passant une théorie de sens commun, ici empruntée à Maurice Matéos Ruiz (instituteur, appelé, sous-officier), selon laquelle l'entrée en violence résulte d'une prise de rôle et surtout d'un besoin de vengeance. Il propose une « petite sociologie des appelés » (32 et suiv.) qui énumère sans convaincre des types d'appelés définis à la fois par leur origine sociale (ainsi le paysan, « obligé de quitter sa ferme », « traverse l'Algérie en observateur passif » alors que l'instituteur « enflammé, “raisonneur” » peut, après une phase de mise à l'écart, être apprécié et ainsi monter en grade) voire géographique (le « provincial, terne et triste, sans avenir, pour qui la guerre ne change presque rien à son mode de vie », ou le pied-noir, favorable à l'Algérie française), et leur position dans l'armée (le « guerrier », qui imite les paras, est différent de ceux qui, tels les pacifistes, les socialistes ou les communistes, ont « une conviction personnelle »).

Malgré le sous-titre donné à son ouvrage (« Expériences contrastées des hommes du contingent »), J.C. Jauffret semble confronté à la même difficulté, alors même que les sources qu'il utilise auraient pu lui permettre de donner bien des éléments quantitatifs sur les appelés, ce qu'il fait d'ailleurs en de trop rares occasions. L'enquête est explicitement destinée à rendre hommage aux appelés, « encore considérés comme quantité négligeable » par les historiens, au contraire des corps d'élite, nettement plus étudiés¹⁰. Le défi de l'homogénéisation du contingent est clairement aperçu par l'auteur, mais n'est pas véritablement traité.

« L'absence de front génère un manque d'unité dans le contingent. Quel point commun entre un *brav' petit gars* qui passe 24 de ses 27 ou 30 mois de service à *crapahuter* dans les djebels de Grande Kabylie et celui qui connaît à Oran le calme d'une vie de garnison ? A ces différences d'affectation s'ajoute une perception diverse selon les années. Un appelé en opération de *ratissage* en décembre 1954, face à un adversaire invisible, garde un souvenir du conflit qui n'a que peu de rapports avec celui d'un camarade plus jeune pris dans la fournaise de la bataille de la frontière orientale du printemps 1958. On comprend pourquoi il convient d'indiquer la classe de chaque témoin cité pour la première fois » (pp. 10 et 11).

¹⁰ L'opposition est en partie artificielle : des appelés sont intégrés dans des corps d'élite.

L'extrait rend bien compte des apports et des limites de l'exercice d'histoire militaire : d'un côté, la précision de la chose militaire (ici la classe, même si celle-ci n'indique pas la durée, extrêmement variable, du séjour proprement dit en Algérie ; ailleurs, les régiments et les armes, les règles et le vécu quotidien) et la volonté de restituer le langage (en italiques) ; de l'autre, la naturalisation du point de vue de l'armée à travers la banalisation de son langage (le combattant du FLN ? un « *fell* ») va de pair avec un récit souvent héroïsant des expériences des « p'tit gars », voire normatif et prescriptif. L'ouvrage abonde en remarques édifiantes dont la portée explicative paraît fort mince : « La fraternité de l'arme, l'émotion et le courage partagés au combat font tomber bien des préventions » (p. 98) ; « beaucoup s'interrogent encore sur ce putsch fait au nom de l'honneur, mais jugé trop tardif, trop timoré, ou , à l'inverse, inadmissible et scandaleux car mettant en cause l'autorité de l'État (p. 130) ; « le cheveu court, le pli de la chemise impeccable, les paras regardent avec condescendance les unités de secteur dont le moral se lit à l'importance de leur système pileux » (p. 254). Il n'est pas anodin que l'historien, avec quelque esprit de dérision sans doute, ait baptisé TC pour « têtes chercheuses » l'équipe de ses étudiants de maîtrise envoyée en « commande de chasse » dans les archives départementales et privées : il nous l'apprend lui-même, les TC désignent en langage militaire les unités engagées lors d'une tentative importante de franchissement (p. 172). L'analogie entre la recherche historique et le combat nous semble traduire une empathie pour le point de vue militaire problématique, évidemment inconciliable avec l'objectivité à laquelle doit tendre l'analyste du monde sociale.

Reste que l'enquête de J.C. Jauffret mobilise des matériaux variés et riches, hélas sous-exploités malgré une prétention à la quantification et à l'exhaustivité. Dossiers militaires (une centaine), témoignages publics, édités ou filmés, fonds privés (une quarantaine), et enquête par questionnaire auprès de 430 appelés (dont 270 réalisés par 8 étudiants dans le cadre de leur mémoire de maîtrise) : il y a là très largement matière non seulement à enquête, mais à enquête quantitative, à une « approche numérique de la mémoire du conflit algérien [qui] dépasse le sondage au millionième (on retient généralement le chiffre d'1,2 M appelés en Algérie) (p. 13). On peut pointer la naïveté qui consiste à présenter la représentativité sous la forme d'une proportion, dans la mesure où la notion au sens statistique dépend avant tout (une fois défini le taux d'erreur) de la taille de l'échantillon, non de la population de référence. L'échantillon (430 personnes) étant cependant loin d'être ridicule, on doit surtout regretter l'absence quasi-totale, dans le rendu de l'enquête, de résultats chiffrés. Ces derniers n'apparaissent que tard dans la démonstration (à propos de la guerre) alors même que les propos des témoins (nommés le plus souvent) tirés de leurs réponses au questionnaire parsèment tout l'ouvrage. Ils sont surtout peu exploitables sociologiquement car ne présentant jamais de tris croisés. Que « 25 % des témoins confient que le seul sens qu'ils donnaient à leur présence en Algérie était de subir en attendant la quille » (p. 231¹¹) n'a d'intérêt que si l'on peut différencier ces témoins-là de l'ensemble de la population interrogée. De même, que 40 % des témoins rapportent avoir eu peur de manière « occasionnelle » et 17 % de manière « permanente » n'est instructif qu'à condition de rapporter cette différence à d'autres caractéristiques (époque, poste, mais aussi origine sociale, par ex ?). En l'état, l'ouvrage apporte finalement très peu d'éléments concluants.

D'une autre ampleur est la recherche de Claire Mauss-Copeaux. Le terrain est ici plus restreint (39 témoignages retenus, obtenus par entretien parfois répété, auprès d'appelés habitant la région des Vosges), mais rigoureusement présenté (p. 58 et suiv.) et réfléchi

¹¹ La formule est de l'historien, il s'agit d'une modalité de réponse à une question fermée.

(nombreux développements sur la situation d'entretien). L'analyse est toujours informée sociologiquement : les témoins sont presque systématiquement présentés par leur profession (ouvrier, instituteur, bûcheron, etc.), elle-même liée au niveau d'études, deux facteurs que l'historienne prend en compte avec soin dans plusieurs interprétations avec d'autres variables (l'engagement politique à gauche ou à droite, notamment), cependant qu'une annexe indique leur identité militaire. Centrée sur les enjeux de mémoire (formes du récit, type de guerre, place de la violence, rapports aux autres), l'étude parvient à articuler les niveaux d'analyse du collectif à l'individuel. Si la violence est-elle abordée d'abord au regard de son caractère dicible (« un aveu douloureux ») et de ses mises en discours par les appelés, les logiques institutionnelles de sa mise en œuvre par le pouvoir colonial, le pouvoir politique ou le pouvoir militaire n'en sont pas moins mises en évidence. Insistant sur la répression dans le Constantinois en août 1955, C. Mauss-Copeaux s'appuie sur les textes officiels et les archives pour mettre en évidence la brutalité recherchée par la hiérarchie militaire : « Si la violence en Algérie a pu être parfois le fait que quelques brutes sans culture et sans morale, ou celui de soldats perdus, rendus fous par les malheurs de la guerre, elle a surtout été le résultat d'une politique délibérée conçue et appliquée avant même l'arrivée massive du contingent au début de l'année 1956 » (176 et aussi 198). La question de l'exercice de la violence par les appelés permet de décrire avec finesse ce qui est commun aux appelés et ceux qui ne l'est pas : le dispositif militaire de répression et d'encouragement vise l'obéissance, développe le sentiment d'impuissance, et amoindrit la capacité de révolte ; le chantage au danger et à la mort nourrit la solidarité du groupe ; la mort des camarades fait naître le désir de vengeance (attisé par la hiérarchie) ; le sentiment de culpabilité frappe ceux qui ont participé aux exactions, comme la plupart de ceux qui « savaient et se sont tus », à l'exception de quelques nostalgiques de l'Algérie française d'abord marqués par la rancoeur. Mais l'on identifie mal les contours de ces groupes (auteurs d'exactions, simples témoins et autres), et moins encore les logiques ayant conduit les appelés vosgiens à faire partie d'un groupe plutôt que d'un autre (il semble que les plus diplômés aient pu davantage éviter d'exercer la violence).

Les conclusions de l'enquête sont prudentes : l'échantillon est insuffisante, les témoins interrogés comptent sans doute parmi les moins traumatisés. Elles tendent néanmoins à valider l'intérêt du recueil de témoignages, dans la mesure où ces derniers concordent avec les données des archives militaires et permettent même d'accéder à la description des violences que les archives, au contraire, censurent. Elles donnent une image globale précise des appelés : combattants sans idéal, écrasés par la dureté de la guerre, n'en ayant rien retiré, les appelés étaient les « jouets de leurs chefs, de leurs groupes et des événements » ; l'événement traumatique de la guerre, perçue négativement, les plongent aujourd'hui dans le désarroi et l'amertume. C. Mauss-Copeaux insiste enfin sur la place qu'occupe, dans la perception de leur propre expérience par les appelés, la résistance au nazisme valorisée dès l'enfance et au cours de la socialisation familiale, et nourrit ce faisant, au nom d'une approche sociologique (poids de la socialisation primaire), la thèse d'une cohérence générationnelle construite par décalage avec les générations du feu précédentes. Elle souligne également l'imprégnation citoyenne des appelés, lesquels, élevés dans l'école républicaine, réprouvent fortement les élections truquées par les autorités militaires des années 1958-1962 – point apparemment très sensible dans la mémoire de ses témoins. Définis principalement par leur socialisation familiale et l'éducation républicaine, les appelés se distinguent dans un second temps seulement, selon leur niveau d'étude (donc leur profession) et leurs engagements politiques (gauche/droite). Livre référence, l'étude de C. Mauss-Copeaux laisse encore dans l'ombre bien des distinctions internes au « groupe » des appelés.

Témoins et enquêtés : jalons pour une alternative au prisme générationnel

Les appelés, ou plutôt des appelés, se sont constitués eux-mêmes en sujets de discours, en rendant publics leurs témoignages sur « leur » guerre d'Algérie. On évoquera ici seulement, et trop superficiellement, la forme la plus noble socialement de publication, celle qui prend la forme d'ouvrage (individuel ou collectif), mais il faut garder à l'esprit la masse et la variété des productions aujourd'hui disponibles sur internet et des trésors cachés dans les greniers et les armoires des anciens soldats : si on peut craindre que les premières (journaux personnels, histoires de régiments, d'armes etc.) soient, au sens propre, innombrables, on peut douter qu'une grande partie des seconds prennent un jour le chemin de la publication, fût-elle à compte d'auteur.

La constitution d'une base de données sinon « exhaustive », du moins la plus complète possible, constitue un travail long et relativement pénible, qui exige une actualisation permanente (et de plus en plus massive chaque année). L'exhaustivité est évidemment illusoire, non seulement du fait des nouvelles parutions, mais aussi parce qu'on est amené à redécouvrir sans cesse des ouvrages mal recensés ou inventoriés. On a croisé la bibliographie en annexe de l'ouvrage de B. Stora avec les données issues de différentes entrées du catalogue de la Bibliothèque nationale. On a essayé de ne retenir que les productions des appelés, même si la distinction d'avec les soldats d'active est parfois délicate à établir (les renseignements sur l'auteur dans le catalogue de la BN sont minces, et un auteur sur quatre environ est totalement absent des pages internet). Dans tous les cas, cela suppose aussi d'écarter les nombreux récits et témoignages sur la guerre émanant de Français d'Algérie rapatriés, plus généralement tous les écrits de civils sur la guerre. Une difficulté majeure est celle du genre d'ouvrages : faut-il s'en tenir aux seuls « récits », « témoignages » ou « autobiographies », ou doit-on également retenir les œuvres revendiquant la fiction, estampillées « roman », « théâtre » ou « poésie », sachant que les classifications peuvent se contredire ? On a choisi provisoirement de tout conserver afin de se donner les moyens d'enrichir l'analyse avec la variable du genre, mais ce choix accroît considérablement l'incertitude quant aux limites du corpus : à quelles conditions un roman écrit par un ancien appelé peut-il être considéré comme « portant sur la guerre d'Algérie » ? les auteurs ne peuvent-ils parsemer leurs ouvrages de références à la guerre sans pour autant y situer principalement leurs intrigues ?

En l'état, la base de données comprend environ 370 ouvrages, dont 10 % sont des ouvrages collectifs (éditions d'association, recueil ou compilation savante de récits ou de lettres). On l'a dit, la base doit non seulement permettre de décrire et « comprendre », notamment par comparaison, la population des appelés-témoins. Mais elle permet également de faciliter le travail de mesure et d'évaluation des témoins effectivement retenus et cités (sinon constitués en corpus) par les historiens et sociologues pour les besoins de leurs démonstrations, travail hélas rarement, sinon jamais, livré par les auteurs eux-mêmes¹². B. Stora propose une bibliographie imposante de 240 ouvrages à la fin de son *Appelés en guerre d'Algérie*, dont 60 % environ émanent ou concernent des appelés. Selon les termes mêmes de sa classification, les « romans » représentent 42 % de ce dernier corpus, mais 54 % des exemples qu'il mobilise. Comment comprendre cette prime à la fiction dans la logique de l'exemplification ? Tient-elle uniquement au statut « grand public » de l'ouvrage ou traduit-elle une affinité (évidemment légitime) de l'auteur avec la manière dont la fiction rend compte de la réalité ? Il est possible de faire des distinctions plus fines, par exemple entre les sources citées en bibliographie et celles réellement (et plus ou moins souvent) mobilisées dans la démonstration. Ainsi L. Bantigny référence dans son ouvrage 64 témoignages, mais n'en cite

¹² Cf. la communication de N. Mariot sur les témoins de 14-18.

que 42, dont 19 une seule fois ; au contraire de B. Stora, elle appuie de préférence son propos sur des témoignages (aucun roman dans les 12 ouvrages cités au moins 5 fois).

Faute d'avoir suffisamment consolidé la base (qui comprend sans doute encore des ouvrages mal classés), et de l'avoir enrichi de manière systématique sur les auteurs, il est impossible d'en tirer des résultats très convaincants¹³. On peut cependant présenter quelques éléments provisoires. D'abord, souligner l'importance, au demeurant peu surprenante, des spécialistes de l'écrit (écrivains, hommes de lettres, essayistes, universitaires, etc.), responsables d'au moins 20 % des ouvrages individuels de la base, donc largement surreprésentés parmi les appelés-témoins ; mais on peut aussi renverser ce résultat et considérer qu'une certaine diversité professionnelle parmi les témoins peut être malgré tout attendue. Ensuite, insister sur la forte croissance des publications, assez nombreuses pendant la guerre (36 ouvrages), plutôt rares dans la décennie qui a suivi (20 ouvrages entre 1963 et 1972), mais doublant depuis à chaque décennie (36 ouvrages entre 1973 et 1982, 64 entre 1983 et 1992, 19 entre 1993 et 2002 et 95 entre 2003 et 2008) ! Si on considère le rythme annuel de publications (voir le graphique en annexe), le tournant se situe en 1991 (la moyenne annuelle est de 13 publications depuis 1991, avec un pic à 24 en 2004). Cette floraison de titres peut tenir à plusieurs facteurs : vieillissement des appelés qui tout à la fois peuvent enfin revenir sur leur passé, souhaitent laisser une trace, et disposent de davantage de temps à l'âge de la retraite ; travail croissant de mobilisation (journalistes, éditeurs, associations, historiens) ; facilité accrue pour produire de l'écrit et le publier (informatique). Enfin, signaler que les « grands éditeurs » sont intéressés par la littérature sur la guerre d'Algérie vue par les appelés : si le premier éditeur (sur 186 occurrences) est ... le compte d'auteur (33 ouvrages), suivi des Editions des écrivains et de La pensée universelle (15 à 16 ouvrages chacun), une dizaine d'ouvrages sont publiés chez Gallimard et autant au Seuil, une demi-douzaine chez Minuit, Grasset, Albin Michel ou Flammarion ; pour autant, quelques « petits » éditeurs ont publié eux aussi plusieurs ouvrages de témoignages. Mais il faudrait croiser ici éditeur, genre, prix et format afin de distinguer les logiques éditoriales différenciées à l'œuvre dans la publication de ce genre de « témoignages ».

Enfin, j'ai eu accès à une partie des données de l'enquête de J.C. Jauffret¹⁴ par questionnaire (plus de 150 questions posées à 160 appelés). Le fichier dont je dispose ne comprend que 114 répondants, et même 112 (un engagé, légionnaire qui a fait toute la guerre d'Algérie, s'est glissé dans le fichier, et un témoin n'a répondu qu'à ... une question). La mise en tableau de ces réponses fait d'ailleurs apparaître un taux de remplissage relativement bas : 6445 réponses sur 17063 possibles, soit un taux de 38 %. En l'absence d'éléments sur la manière dont ont été collectées les données (propos recueillis ou réponses écrites par les personnes interrogées), l'ensemble paraît d'emblée difficilement exploitable. Il permet cependant de revenir de manière critique sur la conception du questionnaire (formulation des questions, multiplication des questions en une seule, questions fermées comprenant trop de modalités, etc. ; les enquêtés eux-mêmes n'hésitent pas à formuler des critiques), voire sur certains énoncés de J.C. Jauffret trop ancrés dans un point de vue militaro-centré.

¹³ En suivant l'exemple de P. Olivera (2008) sur les livres de mai 68, il faudrait notamment mettre en évidence, à partir de leur prix, de leur format et le cas échéant de leur réédition, la manière dont se distribue la destination (grand public, militant, mémoires) des ouvrages.

¹⁴ Je remercie chaleureusement Frédéric Rousseau, directeur du laboratoire CRISES (Université de Montpellier 3), qui comprend l'ex-ESID (laboratoire d'accueil de l'enquête), de la confiance témoignée en cette circonstance.

Deux brefs exemples. Les questions sur l'Algérie portent sur « la première impression », puis les « paysages et le climat », enfin sur les rapports entretenus avec (et l'opinion tenue sur) certains groupes, en commençant par les Français d'Algérie, puis les différents types de militaires (les « FNSA », les supplétifs, les troupes d'active), enfin l'adversaire : en bref, l'expérience algérienne se fait sans Algériens, l'Algérie étant faite d'abord de paysages, ensuite d'un climat, enfin de Français ; la population n'apparaît que bien plus tard, dans le cadre de questions sur ... la pacification (« dans le cadre de la pacification, quels étaient vos rapports avec la population locale ?»). Deuxième exemple, la logique des questions sur le combat : c'est après avoir interrogé les anciens soldats sur leur peur, sur les précautions particulières contre les embuscades, sur le sentiment que les règles de la guerre ont été ou non respectées, sur leurs sentiments après avoir été témoins des atrocités de l'adversaire, et sur leur éventuelle envie de revanche que le questionnaire recueille leur opinion sur le traitement des prisonniers par l'armée, le recours à des méthodes fortes pendant l'interrogatoire, et les corbées de bois.

Mais le fichier donne surtout un certain nombre d'indications et suggère des pistes de réflexion. En premier lieu sur l'intérêt trouvé aux questions par les témoins. Il est délicat d'interpréter des taux de réponse et de non-réponse, dans la mesure où la non réponse peut tenir aussi bien à la pratique du répondant (qui ne veut pas répondre, oublie de répondre, ne sait pas quoi répondre) voire de l'enquêteur (si celui-ci interroge le répondant) qu'à la formulation de la question (selon sa pertinence et son degré de réalité pour l'enquêté, notamment). On peut cependant faire quelques remarques. La moitié des questions ont recueilli 36 réponses au plus, et moins du quart ont mobilisé la moitié de l'échantillon. Les questions les moins bien renseignées, au sens de la non réponse (donc sans préjuger de la réponse, qui peut être : « question sans intérêt » !) sont évidemment les questions à clause ou à condition (« si vous avez été témoins de tel événement », par exemple) ou les (rares) questions de connaissance. Les mieux renseignées sont celles qui concernent l'identité militaire (classe, temps passé sous les drapeaux, temps passé en Algérie, décoration, carte d'Ancien combattant) appartenance à une association), le trajet aller vers l'Algérie (durée de la traversée, première impression sur le sol algérien) et le trajet retour (sentiments en conclusion) ; il s'agit en fait des premières et dernières questions dans l'ordre du questionnaire. Mais quelques questions de la vie quotidienne sont également bien renseignées : d'abord celle sur le courrier envoyé (7^e question la plus populaire), ce qui confirme l'importance que les soldats lui accordent (lieu commun sans doute, mais ici pertinent) ; mais aussi celles sur les permissions, le tabac, le coin personnel ou « l'ordinaire » (le régime alimentaire du quotidien). Enfin, un dernier groupe de questions relativement bien renseignées réunit celles qui portent sur les sentiments à l'égard des différents « groupes » impliqués dans la guerre et communément pensés de manière distincte voire antagoniste : les Français de souche européenne, les membres de l'OAS, les Français de souche nord-africaine dans l'armée française, les harkis, les soldats de métier, et les adversaires de l'ALN. Ce qui frappe finalement, c'est le caractère peu renseigné des questions relatives au combat, et même le caractère moins renseigné de ces questions par rapport aux autres (celles portant sur l'Algérie, la vie quotidienne, ou le départ, pour reprendre les thèmes du questionnaire), à deux exceptions près : une question isolée relative au type de patrouille effectuée ; une séquence de questions sur le traitement des prisonniers et les « corvées de bois » (exécution sommaires). Tout se passe comme si les questions sensibles étaient évitées par ces témoins volontaires (qu'on peut supposer tels) que sont les enquêtés de J.C. Jauffret. Comme si le questionnaire, donc, se prêtait moins bien que l'entretien, au recueil des opinions les plus délicates à formuler (ce qui ne saurait surprendre).

On dispose d'autre part de quelques informations sur les enquêtés : âge, origine géographique, emploi occupé avant (voire après) la guerre, période passée en Algérie (qu'il faut retravailler), temps passé, arme, l'zone occupée par le régiment et le rang, ainsi que, indirectement, nombre de réponses (donc « compliance » de l'enquêté). Il est alors possible de croiser ces variables

entre elles, comme il est loisible d'imaginer des indicateurs à partir des réponses à certaines questions (relativement bien renseignées). La diversité des 112 soldats considérés apparaît assez nette quant au type d'armes, aux classes, et à l'origine géographique (bien le sud, notamment le languedoc – 25 % de l'échantillon –, soit surreprésenté, de même que les Français d'Algérie – 10 % de l'échantillon). Les enquêtés font plutôt partie des classes les plus âgées (mobilisés entre 1955 et 1960). On retrouve le biais classique de la plupart des échantillons d'enquête, avec une surreprésentation des officiers, des diplômés, et des classes supérieures. On compte en effet 20 % d'officiers, 17 % de sous-officiers et 63 % d'homme de troupe (22 % de gradés), alors que les bataillons les mieux encadrés comptaient 3 % d'officiers (et 17 % de sous-officiers)¹⁵. La surreprésentation des classes montantes de la fin des années 1950 et des années 1960 est très nette (81 % des professions sont renseignées) : 24 % de professions libérales et cadres supérieurs (contre 3 % en 1954 et 4 % en 1962 au niveau national), 28 % de cadres moyens (contre 6 % en 1954 et 8 % en 1962) et 16,5 % d'employés (contre 11 % en 1954 et 12,5 % en 1962). Sont fortement sous-représentés les agriculteurs (7 % contre 21 % en 1954), les ouvriers (10 % contre 34 %), et dans une moindre mesure les patrons et indépendants (9 % contre 12 %). Dans le détail, les enseignants (12 % sont instituteurs, 5,5 % professeurs), mais aussi les mineurs (3,3 %) et ... les membres du clergé (3,3 % de l'échantillon) sont surreprésentés. Il est possible (et il semble souhaitable) d'enrichir l'objectivation sociologique des témoins grâce un indicateur de capital social construit à partir de quelques questions relativement bien renseignées, comme celle sur le courrier (l'intensité des relations avec l'arrière permettrait de distinguer les soldats isolés de ceux soutenus par leurs familles et leurs relations), celle sur l'ordinaire (où l'on peut repérer ceux qui reçoivent des colis de l'arrière qui améliore cet « ordinaire » souvent moqué et mal vécu pour sa pauvreté), et celle sur les permissions (la manière de les occuper dépend non seulement de leur durée, mais aussi des moyens financiers ou des relations disponibles). En l'état, les données sociographiques permettent d'avancer quelques éléments quant au temps passé en Algérie et au rapport au combat¹⁶.

L'inégalité devant le temps passé en Algérie est très nette. En moyenne, le temps passé est de 18 mois (la dizaine de disponibles rappelés pour 4 à 7 mois baissant cette moyenne), mais 21 % comptent plus de deux ans sur le sol algérien, et 25 % moins d'un an. Les officiers et sous-officiers, et les membres des classes supérieures sont surreprésentés parmi les plus courts séjours. Il n'y a pas de corrélation significative (calcul de khi-deux) entre le temps passé en Algérie et la propension à répondre au questionnaire : ceux qui ont passé entre 12 et 18 mois répondent autant que ceux qui ont passé plus de 24 mois, et plus que ceux qui ont passé entre 18 et 24 mois. En revanche, il semble qu'il y ait une corrélation significative entre cette propension et la période du séjour : les plus « compliants » sont les appelés présents en Algérie entre 1957 et 1960 plutôt que ceux présents à la fin du conflit, et surtout au début (mais il existe peut-être une variable cachée).

Les questions relatives au combat sont nombreuses : elles concernent le type de patrouille effectué (ou pas), le baptême du feu (vécu ou non, subi ou non), le type d'unité (réserve, unités opérationnelles) et de poste, l'appartenance à un commando, les tactiques au combat, etc. Elle doivent permettre à terme de mieux distinguer parmi les témoins objets de l'enquête entre ceux qui ont été très exposés au combat, ceux qui l'ont peu été, et ceux enfin qui ont été non combattants. Le codage est cependant rendu ici délicat en raison du nombre élevé des non réponses. Sur les seules questions du combat, on repère peu de témoins se

¹⁵ C. Mauss-Copeaux compte 13 % d'officiers et autant de sous-officiers dans ses enquêtés.

¹⁶ D'autres éléments pourront là encore être traités à terme, notamment les sentiments à l'égard des autres « groupes » de la guerre d'Algérie, relativement bien renseignés.

déclarant non combattants (5 sur 46 témoins caractérisés provisoirement). De même, sans évidemment être significatives, les questions sur les méthodes fortes et la corvée de bois suggèrent une connaissance très répandue des méthodes de l'armée en Algérie. 3 répondants sur 4 affirment avoir vu ou eu connaissance des « méthodes fortes » (et ceux qui ne répondent pas positivement ne répondent pas toujours négativement pour autant : 16 % seulement ont été témoins de bons traitements à l'égard des prisonniers). Plus d'un répondant sur 4 (28 %) témoignent de pratiques de torture, soit en utilisant spontanément le champ lexical de la « torture », soit en faisant explicitement référence aux techniques de torture (gégène, magnéto, eau) : ils sont deux fois plus nombreux que ceux qui justifient le recours aux méthodes fortes en puisant dans les arguments classiques du réalisme (« c'est la guerre »), du pragmatisme (« c'est efficace ») et de la réciprocité (« ils font pareil, sinon pire »). De même, 62 % des répondants connaissent l'existence des corvées de bois, dont les 2/3 pour y avoir assisté (un seul témoin déclare avoir participé à une exécution sommaire).

Conclusion : sait-on au moins combien ils étaient ?

Aux analyses historiennes trop souvent homogénéisatrices, sinon réificatrices, l'enquête sur les témoins ou par questionnaires peut ainsi permettre d'opposer une perspective plus respectueuse des différences internes au groupe des appelés, voire un traitement quantitatif de ces différences. Dans tous les cas, l'analyse de témoins ou d'enquêtés ne vaut que comparativement à d'autres groupes, qui peuvent être d'autres témoins ou d'autres enquêtés, mais aussi et d'abord, le groupe plus large formé de l'ensemble des appelés eux-mêmes. Il est en effet essentiel de comparer la structure des témoins et/ou des enquêtés à celle des appelés eux-mêmes, afin d'éviter d'observer les seconds uniquement au travers des premiers si les deux structures s'avèrent très différentes. Ce qui suppose de connaître, au préalable, le nombre des appelés lui-même. Le chiffre le plus souvent avancé¹⁷ est celui de 1,2 million d'appelés, auxquels il faut ajouter 260 000 à 270 000 rappelés (60 000 à 70 000 en 1955, 200 000 en 1956), ainsi que les (milliers de ?) réservistes mobilisés tout au long du conflit. La source paraît indiscutable : le bureau des études du Service historique de l'armée de terre l'a établie « avec une marge d'erreur de 5 % » (donc par sondage ?) à 1 179 523, de la classe 54-1 à 61-2/C (novembre 1961). B. Stora rappelle cependant que les associations d'anciens combattants opposent au chiffre officiel du ministère de la défense en 1986 (1 101 580 en Algérie, environ 120 000 en Tunisie et autant au Maroc) un chiffre deux fois supérieur (2,5 M) (Stora p. 12). D'après l'Office national des anciens combattants, 1,5 M de demandes d'anciens combattants ont été honorées (carte, croix commémorative, et « diplôme de reconnaissance de la nation »). « La polémique n'est pas close » (Stora), et ne peut pas l'être, selon G. Pervillé : « les estimations des effectifs présents en Algérie à telle ou telle date, fournies par différentes sources, sont rarement concordantes, parce qu'elles ne précisent généralement pas quelles catégories de troupes elles additionnent (armée de terre ou ensemble des trois armes, avec ou sans la gendarmerie, les CRS, les forces supplétives...). Au total, on estime à près de 2 millions le nombre des soldats métropolitains qui servirent en Algérie de 1954 à 1962. Les appelés et rappelés en constituèrent sans doute la grande majorité (particulièrement dans l'armée de terre), mais il n'est pas facile de calculer leur nombre exact ». La difficulté, classique, tient à la distinction entre les flux et les stocks. Quand, à partir des archives militaires, A. Mahieu établit les effectifs complets des trois armes (8000 dans la marine plus 4000 en commandos, 30 000 dans l'aviation plus 1000 en commando ; de 100 000 à 412 000 dans l'armée de terre), il compte des stocks, non les individus, qui peuvent être (et sont bien souvent) comptabilisés deux années de suite. Pour les années 1959 à 1962,

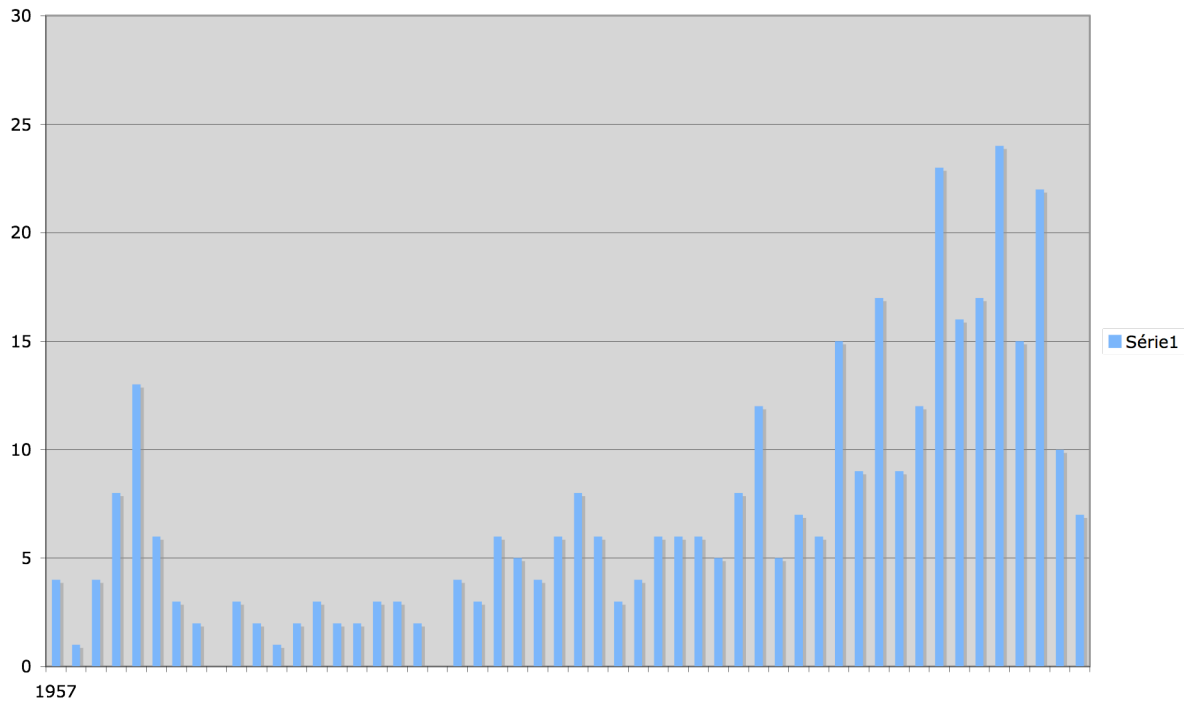
¹⁷ Jauffret 2000, repris par Thénaut 2005.

les appelés « Français de souche européenne » sont distingués dans les dénombrements de l'armée, ce qui permet d'évaluer leur nombre entre 240 000 et 265 000 ces 4 années, mais ne résout pas le problème.

Il est possible, cependant, de donner un maximum, grâce à l'enquête menée par deux démographes, qui, à partir des effectifs de conscrits, ont examiné les disparités régionales de la conscription (notamment du point de vue des sursis accordés)¹⁸. Entre 1955 et 1962, sur les 280 000 à 320 000 jeunes hommes examinés chaque année, environ 250 000 conscrits sont incorporés, c'est-à-dire ni exemptés, ni sursitaires : de 1955 à 1961 (la classe 1962 n'est pas envoyée en Algérie), il y aurait donc au plus 1,75 M incorporés directement. Les exemptés sont relativement stables en proportion : 4 à 5 %, avec un pic de 5 % en 1955, et une baisse à 3 % à partir de 1961. Ils représentent 115 000 individus sur la période 1955-1962. L'armée tend à se montrer de plus en plus sévère. Les sursitaires en revanche sont de plus en plus nombreux en proportion (de 12 % en 1955 à 20 % en 1962), et en effectifs bruts (de 21 000 en 1955 à 39 000 en 1959), et représentent au total pas loin de 225 000 individus. Il est douteux que les sursitaires de 1961 et même ceux de 1960 aient été incorporés suffisamment tôt pour être mobilisés en Algérie, et il est certain que des sursitaires des années précédentes (par exemple les étudiants en médecine) ont échappé à l'incorporation pendant le conflit : les sursitaires finalement incorporés en Algérie sont certainement inférieurs à 200 000, et on peut donc considérer que près de 2 M d'appelés au plus sont concernés. L'incertitude demeure, mais le chiffre potentiel de 1,8 M à 2 M de conscrits potentiellement concernés suffit à reconsidérer le chiffre de 1,2 M, tant l'écart entre les deux chiffres laisse supposer qu'une grande partie des conscrits français ont échappé à la mobilisation dans la guerre d'Algérie.

¹⁸ C. Vimont et J. Baudot, « Étude des caractéristiques sanitaires et sociales des jeunes du contingent. 1. Le nombre d'exemptés et de sursitaires aux conseils de révision des classes 1955 à 1964 », *Population*, 1963, Vol. 18, n° 3, p. 499 – 530.

Annexe : nombre d'ouvrages écrits par des appelés par année (1957- 2008)



Références citées

- Bantigny L., 2007, *Le plus bel âge. Jeunes et jeunesse en France de l'aube des « Trentes glorieuses » à la guerre d'Algérie*, Fayard.
- Branche R., 2005, *La guerre d'Algérie : une histoire apaisée*, Seuil.
- Branche R., 2007 « La dernière génération du feu ? Jalons pour une étude des anciens combattants français de la guerre d'Algérie », *Histoire@Politique. Politique, culture, société*, N°3, novembre-décembre.
- Dewerpe A., 2006, *Charonne, 8 février 1962. Anthropologie d'un massacre d'État*, Gallimard.
- Hamelin F., *Un autre âge de la participation ? Les associations d'anciens combattants et de victimes de guerre*, Rapport pour le ministère de la défense, 2003.
- House J. et Mc Master N., 2008, *Paris 1961. Les Algériens, la terreur d'État et la mémoire*, Taillandier.
- Jauffret J.-C., Vaïsse M. (dir.), 2001, *Militaires et guérilla dans la guerre d'Algérie*, Complexe.
- Jauffret, J.-C., 2000, *Soldats en Algérie, 1954-1962 : expériences contrastées des hommes du contingent*, Autrement.
- Loez A. 2008, « Autour d'un angle mort historiographique : la composition sociale de l'armée française en 1914-1918 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°91, juillet-septembre.
- Mahieu A. 2001, « Les effectifs de l'armée française en Algérie (1954-1962), dans Jauffret et Vaïsse (op. cit.) : 39-47
- Mauss-Copeaux C., 2005 (1998), *Appelés en Algérie : la parole confisquée*, Seuil.
- Olivera P., 2008, « Les livres de mai », in D. Damamme, B. Gobille et al. (dir.), *Mai Juin 68*, Les éditions de l'atelier : 144-157.
- Peyroulou J.P., 2009, *Guelma, 1945. Une subversion française dans l'Algérie coloniale*, La découverte.
- Stora B., 2008 (1997), *Appelés en guerre d'Algérie*, Gallimard.
- Stora B. 2005, « Histoire de la guerre par les livres des soldats français » in *Le livre, mémoire de l'histoire*, Le préau des collines : 23-45.
- Thénault S. 2005, *Histoire de la guerre d'indépendance algérienne*, Flammarion.